

Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2019/1100 du 27 juin 2019, concernant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active desmédiphame,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **BETANAL MOBILIS***

de la société BAYER SAS

numéro de dossier n°2019-6148

Vu la décision du Directeur général de l'Anses du 9 décembre 2019,

Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active desmédiphame par le règlement d'exécution (UE) 2019/1100 du 27 juin 2019,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

Considérant la nécessité de revoir le délai de grâce accordé à la vente et à la distribution, compte tenu des conditions climatiques particulières de l'année 2020,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France**, à compter du 1^{er} janvier 2020, dans les conditions précisées dans la présente décision.

La présente décision abroge et remplace la décision du 9 décembre 2019 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	BETANAL MOBILIS OFFSIDE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BAYER SAS 16, rue Jean-Marie Leclair, CS 90106, 69266 LYON CEDEX 09, FRANCE
Formulation	Suspo-émulsion (SE) 60 g/L - phenmédiphame 200 g/L - métamitrone 60 g/L - éthofumesate 60 g/L - desmédiphame
Contenant	
Numéro d'intrant	2050380
Numéro d'AMM	2100157
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de retrait

Date de retrait	01/01/2020
Date limite pour la vente et la distribution	01/06/2020
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	01/07/2020

Les demandes en cours d'instruction enregistrées sous les numéros suivants : 2014-1727 et 2017-0396 deviennent sans objet.

A Maisons-Alfort, le

31 mars 2020

Le Directeur Général

Dr Roger GENET